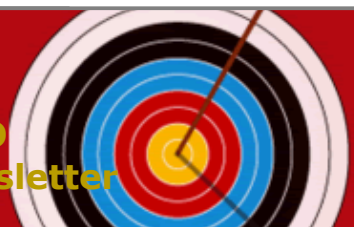




INTERNATIONAL  
ARCHERY FEDERATION  
FEDERATION INTERNATIONALE  
DE TIR A L'ARC



FITA  
INFO  
Newsletter



## Président de la FITA

### Nomination comme Recteur de l'Université Hacettepe

Le Président de la République de Turquie a nommé le Dr Ugur Erdener à la position de Recteur de l'Université de Hacettepe. Le Président de la FITA est officiellement devenu le nouveau Recteur de l'Université Hacettepe au cours d'une cérémonie qui s'est tenue le 3 janvier 2008 à Ankara.



Nos sincères félicitations et vœux de réussite pour ce nouveau challenge. La FITA est honorée d'avoir comme Président le Recteur de cette prestigieuse Université.

## Comité de Tir en Campagne

### Nomination d'un nouveau Président

Suite à la démission de Per Bolstad du poste de Président et Membre du Comité de Tir à l'Arc en Campagne, le Comité Exécutif de la FITA, en consultation avec ledit comité, a nommé Tom Green comme nouveau Membre pour la période de mandat jusqu'au Congrès 2009. Le Président de la FITA a nommé Derrick Lovell comme nouveau Président du comité.

Le Président de la FITA a remercié Per Bolstad pour ses nombreuses années comme Président très actif du Comité de Tir campagne. Nous espérons qu'il continuera à apporter sa contribution au tir à l'arc à d'autres postes.

## Archery TV

### Maintenant sur YouTube!

Les fans du tir à l'arc du monde entier ont maintenant accès à toutes les vidéos FITA et les archives des Championnats du Monde et Coupes du Monde de [www.archery.tv](http://www.archery.tv) sur YouTube.

Janvier 2008

### L'actualité du mois

#### PRESIDENT DE LA FITA

➤ [Recteur Université Hacettepe](#)

#### COMITE TIR EN CAMPAGNE

➤ [Nouveau Président](#)

#### ARCHERY TV

➤ [Maintenant sur YouTube!](#)

#### REGLEMENTS

➤ [Textes d'application](#)

➤ [Directives pour Plaquettes](#)

#### ERRATUM

➤ [Cotisations pour Tournois](#)

#### ANTIDOPAGE

➤ [Importante mise au point](#)

#### DEVELOPPEMENT

➤ [Naissance](#)

➤ [Nouvelle affiliation de l'Algérie](#)

➤ [Section Entraîneurs SO](#)

➤ [Expert recherché au Koweït](#)

➤ [Promotion en Afrique](#)

➤ [Activités du MEAC](#)

➤ [Camp d'entraînement Afrique](#)

➤ [Donation de matériel Eurasie](#)

➤ [Développement au Pérou](#)

#### MEMBRES DE LA FITA

➤ [Mises à jour](#)

#### MEMBRES ASSOCIES

➤ [FIVICS, nouveau nom de SOMA](#)

#### COMPETITIONS

➤ [Etapas Coupe du Monde 2008](#)

➤ [Tournoi Européen de Nîmes](#)

➤ [Tournoi International AIS](#)

➤ [Championnats d'Afrique & TCQ](#)

➤ [Tournoi Test en Salle 2008](#)

➤ [International en Salle à Varese](#)

➤ [Européens en Salle 2008](#)

➤ [Ski Arc](#)

#### COMMUNIQUE DE PRESSE

➤ [950 millions de téléspectateurs](#)

#### INTERPRETATIONS

## LES TEMPS FORTS DU CALENDRIER

Voir page 13

## Partenaires & Associés

Voir page 14

Toutes les vidéos, depuis la récente Finale du Coupe du Monde Meteksan de Dubaï 2007 jusqu'aux Championnats du Monde de 1957, sont mises sur YouTube: [www.archery.tv](http://www.archery.tv).

La FITA va continuer de publier des vidéos comme ses highlights 26 minutes, matchs complets, reportages ou interviews de stars. Elle va étendre le contenu des vidéos avec des films éducatifs pour aider au coaching et au développement du tir à l'arc mondial. Un "fan corner" sera créé pour regrouper les vidéos de compétitions, d'éducation ou d'exploits réalisés par les fans du monde entier.

Avec cette nouvelle chaîne sur YouTube, la FITA continue ses efforts de médiatisation du tir à l'arc à une audience toujours plus grande. En 2007, la FITA a atteint 952 millions de téléspectateurs cumulés et espère maintenant attirer des millions de fans ainsi que la jeune génération sur Internet.

## Constitution & Règlements

### Textes d'application – Livre de Règlements

En parallèle à cette lettre d'information de janvier 2008, la FITA publie un "numéro spécial" dédié à la publication officielle des textes d'application adoptés par le Conseil de la FITA lors de sa réunion de novembre 2007. Ils peuvent aussi être téléchargés sur le site Internet de la FITA dans la section Règlements/Textes d'application. Tous ces textes d'application entrent en vigueur au 1er avril 2008.

### Notes importantes:

Livre 4, Article 9.2.1.1 – Nouveau système de score pour le Tir à l'Arc en Campagne:

Ce nouveau texte d'application induit des changements dans les Tableaux des Pointes de flèches pour le Tir à l'Arc en Campagne. Ces nouveaux Tableaux ont été préparés par le Comité de Tir à l'Arc en Campagne et sont actuellement examinés par le Conseil. Ils seront publiés en tant que nouveaux textes d'application dans le prochain FITA Info.

Livre 5, Article 11.10 – Règlements 3D:

En novembre 2007, le Conseil a également adopté une nouvelle série de règles 3D, qui seront effectives, de même, à compter du 1er avril 2008, et qui sont maintenant disponibles à la fois dans les sections "Textes d'application" et "Disciplines/Tir à l'Arc 3D" du site Internet de la FITA (version anglaise).

De plus, des ajustements ont été adoptés par le Conseil dans le Livre 1, Chapitres 3 et 4 des Constitution et Règlements, pour intégrer le 3D dans les autres Championnats et Compétitions de la FITA. Ces ajustements seront inclus directement dans la mise à jour de la version électronique du Livre de Règlements de la FITA, en vigueur à compter du 1er avril 2008, actuellement en phase de préparation.

La prochaine édition imprimée du Livre de Règlements sera celle en vigueur à compter du 1er avril 2010.



Championnat d'Europe en Salle  
3-9 mars 2008



Championnats du Monde Universitaires  
7-20 juillet 2008



Jeux Olympiques  
8-16 août 2008



Championnat du Monde en Campagne  
1-6 septembre 2008



Jeux Européens Vétérans  
29 août-9 septembre 2008

### Fédération Internationale de Tir à l'Arc

Maison du Sport International  
Avenue de Rhodanie 54  
1007 Lausanne - Suisse  
Tél.: +41 (0)21 614 30 50  
Fax: +41 (0)21 614 30 55  
Courriel: [info@archery.org](mailto:info@archery.org)

### Nouvelles directives pour les Plaquettes FITA

Lors de sa réunion des 10 et 11 novembre 2007, le Conseil de la FITA a adopté des mises à jour et clarifications des critères pour l'attribution des Plaquettes, basées sur le retour et les recommandations du Conseil des Sages, afin de mieux refléter l'intention des Plaquettes.

Les nouvelles Directives (Livre 1, Appendice 6 de la Constitution de la FITA), applicables dès la publication de cette lettre d'information, sont les suivantes:

## APPENDICE 6

### DIRECTIVES POUR LES PLAQUETTES FITA (voir article 1.22)

Pour toutes les Plaquettes de la FITA, les critères suivants s'appliqueront:

- Seuls les membres actuels ou passés des Associations Membres de la FITA peuvent recevoir une Plaquette. Les Plaquettes ne sont pas attribuées à d'autres personnes qui ont assisté la FITA, quelqu'en soit la manière. D'autres distinctions existent pour ces personnes.
- Une Plaquette ne peut être attribuée à une personne ayant violé le Code d'Ethique de la FITA et ayant été sanctionnée pour cela.
- Il n'y a pas d'attribution automatique des Plaquettes. Ce n'est pas parce qu'une personne a rempli une fonction la rendant éligible pour une Plaquette que celle-ci lui sera automatiquement attribuée. La personne doit être proposée et le Conseil des Sages doit être d'accord pour la proposer au Conseil ou au Congrès.
- Un récipiendaire d'une Plaquette peut être distingué d'une autre Plaquette tant d'une valeur plus haute que d'une valeur moindre.
- Une demande de Plaquette doit être appuyée par une autre Association Membre ou un Membre du Conseil.
- Le Conseil des Sages est soumis à l'obligation d'appliquer les critères listés ci-dessous, à moins qu'une décision unanime puisse être prise par les membres, dont les raisons devront être expliquées en détail.

#### BRONZE

1. Membres du Conseil sortants;
2. Membres de Comités Permanents sortants avec des mérites particuliers;
3. Juges Internationaux sortants ayant servi avec succès lors de plusieurs Compétitions de la FITA de Jeux;
4. Organisateurs de Championnats Continentaux ou de Tournois de Classement mondial réussis;
5. Experts en Développement et Assistance Technique ou missions de Solidarité Olympique ayant servi régulièrement et avec succès lors de plusieurs missions;
6. Entraîneurs et athlètes avec des mérites particuliers dans la promotion de l'image de notre Sport par leurs performances de haut niveau et leur fair-play en compétition;

#### SILVER

1. Vice Présidents sortants;
2. Organisateurs de Championnats du Monde ou de Tournois olympiques réussis;
3. Délégués Techniques aux Tournois olympiques.
4. Officiels de la FITA avec des mérites particuliers out ayant servi la FITA avec réussite durant des années.

#### GOLD

1. Présidents sortants;
2. Officiels de la FITA pour services exceptionnels et remarquables rendus à la FITA

Les directives ci-dessus ont été adoptées par le Conseil, lors de la réunion des 28 et 29 janvier 1989 à Lausanne en Suisse, mises à jour lors de la réunion du Conseil

- des 29 et 30 janvier 1999,
- des 10 et 11 novembre 2007.

Elles ne servent pas de critères automatiques et le Conseil peut revoir chaque cas proposé en fonction de la liste. Le Conseil peut mettre cette liste à jour en tant que de besoin.

## Erratum

### FAQ – Cotisations d’Inscriptions aux Tournois

Une erreur a été commise dans la FAQ publiée dans le FITA Info de décembre 2007 (Livre 1, Article 4.5.1.7 et Livre 2, Article 6.4.5, concernant les montants de cotisation d’inscription aux tournois pour les Epreuve FITA, Pointes de flèches, Epreuve 70m, Epreuve 900, Epreuve 18m en salle, Epreuve 25m en salle, Epreuve Demi-FITA.

Pour 2008, le montant correct de la cotisation d’inscription à ces tournois, approuvé par le Conseil de la FITA, est **25 USD (20 EUR)**.

Les cotisations pour les autres tournois restent correctes.

La FAQ à ce sujet à également été mise à jour sur le site internet de la FITA dans la section FAQ/FAQ sur les Règlements.

Toutes nos excuses pour cette erreur.

## Antidopage

### Importante mise au point

Par Alison Williamson, Présidente du Comité des Athlètes de la FITA, et Françoise Dagouret, Administratrice antidopage de la FITA

#### Disponibilité des Athlètes pour les contrôles antidopage

- Selon les règles antidopage de la FITA, tous les athlètes affiliés à une Association Membre de la FITA sont sujets à des contrôles antidopage, non seulement lors de compétitions, mais également hors des compétitions, en tout temps et en tout lieu, effectués par la FITA, l’Agence Mondiale Antidopage (AMA), l’Association Membre de l’athlète, l’organisation nationale antidopage de tout pays où l’athlète est présent, le CIO lors des Jeux Olympiques et le CIP durant lors des Jeux Paralympiques.
- Selon les Standards internationaux de l’AMA pour les contrôles antidopage, auxquels la FITA est soumise, après qu’un athlète ait accepté la notification de se soumettre à un prélèvement d’échantillon, l’agent de contrôle antidopage (DCO) peut accepter de retarder la session de prélèvement de l’échantillon seulement dans certaines et/ou exceptionnelles circonstances, qui doivent être justifiées (par exemple trouver un représentant, terminer une session d’entraînement, recevoir un traitement médical...). Mais le DCO refusera toute demande qui ne lui permettrait pas d’observer l’athlète en continu.

Pratiquement, cela signifie qu’en cas de visite d’un DCO dûment autorisé par l’une des organisations mentionnées ci-dessus, **un athlète n’aura aucune raison valable de refuser de signer une notification de se soumettre à un prélèvement d’urine et de se conformer aux instructions du DCO**, par exemple “Ce n’est pas le moment”, “Je suis occupé”, “Revenez plus tard”, “J’ai une obligation importante”, etc.

**Refuser de se soumettre à un prélèvement d’échantillon constitue une violation des règles antidopage, qui peut conduire à une sanction de suspension de deux ans.**

Nous recommandons de la manière la plus absolue à tous les athlètes affiliés à une Association Membre de la FITA, d’apporter la plus grande attention à ceci et de se comporter de manière appropriée, quelles que soient les circonstances.

## Développement

**Félicitations pour la naissance**  
Au début du mois de janvier 2008, **Mu Min Baek**

Woon a repris la position d’entraîneur au Centre de Tir à l’Arc FITA du Moyen-Orient au Caire en Egypte. Depuis le 17 décembre 2007, il est





## Les temps forts du Calendrier

### 2008

7-10 février	<b>Championnats d'Afrique &amp; TCQ</b>	Caire (EGY)
22-24 février	Epreuve Test des Championnats du Monde en Salle 2009	Rzeszów (POL)
27-30 février	<b>Tournoi National d'Afrique du Sud</b>	Durban (RSA)
24 février-3 mars	Championnats d'Europe de Ski Arc	Moscou (RUS)
4-8 mars	Championnats d'Europe de Tir à l'Arc en Salle	Turin (ITA)
1-5 avril	<b>Coupe du Monde de Tir à l'Arc Etape 1</b>	Saint-Domingue (DOM)
15-19 avril	<b>Coupe du Monde de Tir à l'Arc Etape 2 / GP EMAU</b>	Porec (CRO)
12-17 mai	<b>Championnats d'Europe de Tir à l'Arc</b>	Vittel (FRA)
15 mai	Tournoi Continental de Qualification (Europe)	Vittel (FRA)
20-24 mai	Coupe d'Europe Junior (Etape 1)	Punta Umbria (ESP)
27-31 mai	<b>Coupe du Monde de Tir à l'Arc Etape 3 / GP EMAU</b>	Antalya (TUR)
23-28 juin	<b>Coupe du Monde de Tir à l'Arc Etape 4 / GP EMAU</b> (Tournoi final de qualification pour les Jeux Olympiques)	Boé (FRA)
7-10 juillet	<b>Championnats du Monde Universitaires de Tir à l'Arc</b>	Tainan (TPE)
15-19 juillet	Coupe d'Europe Junior (Etape 2)	Batumi (GEO)
8-24 août	<b>Jeux Olympiques (Tir à l'Arc: 8-16 août)</b>	Pékin (CHN)
29 août-7 sept.	Jeux Européens Vétérans (Tir à l'Arc inclus)	Malmö (SWE)
1-6 septembre	Championnats du Monde de Tir à l'Arc en Campagne	Llwynypia, Pays de Galles (GBR)
6-17 septembre	Jeux Paralympiques (Tir à l'Arc inclus)	Pékin (CHN)
26 sept.-2 oct.	Jeux TAFISA Sport pour Tous - TreX-Games 2008 (Tir à l'Arc Traditionnel inclus)	Busan (KOR)
7-12 octobre	Championnats d'Europe de Tir à l'Arc 3D	Punta Umbria- Huelva (ESP)
Octobre	Championnats du Monde de Tir à l'Arc de la Jeunesse	A définir
Octobre	Finale de Coupe du Monde	A définir

### 2009

2-8 mars	Championnats du Monde de Tir à l'Arc en Salle	Rzeszów (POL)
14-19 avril	Grand Prix EMAU (Etape 1)	A confirmer
19-24 mai	Grand Prix EMAU (Etape 2)	A confirmer
1-6 juin	Etape de Coupe du Monde / Grand Prix EMAU (Etape 3)	Antalya (TUR)
1-12 juillet	<b>Universiade d'Eté (Tir à l'Arc: 2-6 juillet)</b>	Belgrade (SCG)
13-26 juillet	Jeux Mondiaux (Tir à l'Arc: 23-26 juillet)	Kaohsiung (TPE)
18-23 août	Championnat d'Europe de Tir à l'Arc en Campagne	A confirmer
1-10 septembre	<b>Championnats du Monde de Tir à l'Arc</b>	Ulsan (KOR)
10-18 octobre	Jeux Mondiaux Vétérans (Tir à l'Arc inclus)	Sydney (AUS)
A définir	Championnats du Monde de Tir à l'Arc de la Jeunesse	A définir

### 2010

Début août	Championnat d'Europe Junior	Winnenden (GER)
3-14 octobre	Jeux du Commonwealth (Tir à l'Arc inclus)	Delhi (IND)
12-27 novembre	Jeux d'Asie (Tir à l'Arc inclus)	Guangzhou (CHN)

### 2011

14-30 octobre	XVI Jeux Pan Américains (Tir à l'Arc inclus)	Guadalajara (MEX)
---------------	--	-------------------

En gras: Tournois comptant pour le Classement Mondial  
TCQ = Tournoi Continental de Qualification

## Partenaires du Fond de Développement



Danage of Scandinavia  
Danemark



Easton Technical Products Inc.  
USA



Hoyt  
USA



Ragim  
Italie

ROSA



Rosa Inc.  
Japon



Samick Sports Co. Ltd  
Corée



Wadi Degla Sporting Club  
Egypte



Win & Win Archery Co.  
Corée

## Membres Associés



Archery Life Co.  
Corée



Arizona Archery Enterprises  
USA



Arrowhead\*  
Grande-Bretagne



Asahi Archery Inc.  
Japon



Bagar & Pilar  
Suède



Bjorn Bengtson Sweden AB\*  
Suède



Geologic\*  
France



J.V.D. Distribution\*  
Pays-Bas



Ishii Archery Co. Ltd.  
Japon



Krueger Targets\*  
Allemagne



LAS Distribution  
France



Maple Leaf Press Inc.\*  
USA



FIVICS Archery\*  
(anciennement SOMA)  
Corée



Werner Beiter Techn. Kunsts.  
Allemagne

\*Ce sont les fournisseurs officiels des blasons FITA et seuls ceux-ci peuvent être utilisés pour les compétitions de la FITA.

Vous connaissez quelqu'un qui aimerait lire cette newsletter? [info@archery.org](mailto:info@archery.org)  
La FITA INFO est un bulletin d'informations mensuel publié par le Bureau de la FITA à Lausanne.  
Vous ne souhaitez plus recevoir ces informations? [info@archery.org](mailto:info@archery.org)

# **INTERPRETATIONS**

## **CONSTITUTION & REGLEMENTS DE LA FITA**

---

### **Livre 4, Article 9.3.8.2.1** **Livre 5, Article 11.10.3.8.1**

*Une question a été posée par le Secrétaire général de la FITA concernant l'utilisation d'une plaquette d'ancrage ou autre dispositif similaire, dans la Division Arc Nu en 3D.*

Le Comité C&R a jugé que cette question relevait des compétences du Comité Technique. Le Comité de Tir en Campagne et le Comité Ad Hoc 3D ont également été consulté. Le Comité C&R a déterminé que l'interprétation ci-dessous donnée par le Comité Technique n'est pas contraire aux règlements existants ou à des décisions du Congrès, et se trouve cohérente avec les opinions du Comité de Tir en Campagne et du Comité Ad Hoc 3D.

Au vu de l'opinion du Comité Technique ci-dessous, de la conclusion du Comité Ad Hoc 3D que l'Article 11.10.3.8.1 contient une erreur tel qu'il est imprimé, et de l'accord du Comité de Tir en Campagne, le Comité C&R, en conformité avec le Livre 1, Article 1.17.1, alinéa 2, approuve ici que la correction de l'Article 11.10.3.8.1 est appropriée et autorisée par la Constitution et les Règlements.

#### **Réponse du Comité Technique:**

Plaquette d'ancrage pour les divisions Arc Nu et Arc Nu 3D

La décision majoritaire du Comité technique de la FITA est que la "Plaquette d'ancrage", telle qu'utilisée dans la division Arc classique de la FITA, permise également dans la division Arc nu de la FITA, est aussi légale pour utilisation dans la division Arc nu 3D. Le Comité technique pense qu'il y avait tout simplement une erreur dans l'impression des règles, étant donné qu'il ne devrait y avoir aucune raison pour que la plaquette d'ancrage soit permise dans une division et pas dans une autre. Les disciplines de tir en question sont extrêmement semblables dans bien des aspects de leur style de tir, et doivent partager les mêmes règles concernant la protection des doigts.

De plus, le Comité technique ne voit aucun bénéfice quel qu'il soit, à l'utilisation d'une plaquette d'ancrage dans n'importe quelle division Arc nu, puisque la plupart des points d'ancrage utilisés par ces archers est « le coin de la bouche », plutôt qu'un ancrage sous le menton. L'utilisation d'une plaquette d'ancrage dans ce cas serait plus une gêne qu'un avantage pour l'archer.

En conséquence, à l'article 11.10.3.1.8.1, la règle devrait stipuler que " une plaquette d'ancrage ou tout autre dispositif similaire, attaché sur le protège-doigt, servant à aider le positionnement du point d'ancrage, n'est pas autorisée. ». Supprimer le « n'... pas » du texte.

**Le Comité Technique de la FITA, le 9 janvier 2008**  
**Approuvé par le Comité C&R de la FITA, le 13 janvier 2008**